

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 18 mars 2025

PROCES VERBAL

Généralités : Le mardi 18 mars 2025, les membres du Comité Directeur se sont réunis au Siège à Bouc Bel Air.

Membres présents : Frédérique Prud'homme, François Hutin, Éric Martin, Denise Seguin, Nadine Jaubert, Marion Patenotte, Bernard Thomas, Thierry Silvestre, Robert Lupi, Martine Benaros, Michèle Wormes, Philippe Delsanto, Jean Christophe Barbusse, Patrick Maurin,.

En visio : Pierre Hermann, Saïd Chanfi, Houssein Aboudou, Vincent Lemaire

Membres absents : Laurent Fasano , Mourad Chetti, Rémy Riviaccio, Patricia Bataille, Gaétan Debaurdinghein, Amin Kaddouri, Karima Mohamed, Janie Fasano, Jean Philippe Lespinay, Corinne Katsuraki, Valérie Labedan, Guylaine Legrand

Invité présent : Jean Pierre Bruyère

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h40.

Prise de parole de Frédérique Prud'homme, Présidente :

La Présidente souhaite la bienvenue à tous les participants de ce premier CODIR de l'année civile.

En préambule, la Présidente se félicite de la présence de Jean Pierre Bruyère, Président de notre ligue Sud, et l'assure du plaisir de notre Comité de le retrouver après ses problèmes de santé.

Elle souhaite également un bon anniversaire à Nadine Jaubert, notre 2^{ème} vice-Présidente.

Elle félicite également Mme Denise Seguin, notre 1^{ère} vice-Présidente, pour sa toute récente élection au CDOS 13.

Elle fait ensuite un point sur le nombre de licenciés à ce jour : le record de l'année dernière a été battu le 4 mars 2025, soit 13 107 licenciés (la 13 107^{ème} licenciée est une jeune fille du Club du BC Valentinois, qui se verra remettre une dotation).

A ce jour, le nombre de licenciés est de 13 099 (dont 30 % de féminines). A noter, que les licences pour les catégories U11 et moins seront gratuites à partir du 1^{er} avril.

- La Présidente revient ensuite sur le dernier Comité Directeur Fédéral auquel elle a participé :

* « Pacte Officiels # Tous Engagés » 2022/2023 (jeunes arbitres) : la FFBB a procédé au reversement de la part des pénalités dues aux Comités, qui recevront 60 % des amendes perçues (soit 4.650 € pour le

CD 13). Il est à noter que les sommes reversées aux Comités doivent être inscrites sur une ligne spéciale au bilan, affectation exclusive à la formation et à l'observation de nos officiels.

* L'Agence Nationale du Service Civique a relancé 450 postes Services Civiques (début de la Campagne : 1^{er} avril) : Réflexion à entreprendre sur un positionnement pour nos commissions.

* La Présidente soulève ensuite un point important concernant les formations BPJEPS et de « Chargé de Développement d'une structure sportive associative » dispensées par l'IRFBB : en effet, certaines structures privées se positionnent sur ces formations (TP Académie). Il convient de faire passer l'information à nos clubs pour les mettre en garde sur ces formations parallèles alors qu'une formation est mise en place dans notre ligue, sur Bouc Bel Air.

* La campagne de demande de subvention ANS va se déclencher : attention, désormais pour obtenir des subventions de l'Etat ou des Collectivités, d'autres activités sont à développer (ne pas se contenter des activités classiques de compétition qui ne différencient plus les associations les unes des autres) comme des actions sociétales et/ou liées à la santé (pratique du Basket autrement)

* La Fédération a modifié les règles concernant la présentation d'un titre de séjour pour la validité d'une licence : « un titre de séjour en cours de validité n'est plus obligatoire pour se licencier » (sauf contrat de travail) ; les Commission de qualification n'ont plus d'obligation de contrôler cette formalité administrative.

* Une réunion de la Zone Sud Est (avec la Corse) est programmée les 21 et 22 mars à La Grande Motte, dont l'ordre du jour est une consultation de tous nos comités et ligues sur les critères d'évaluation du PSF (25/26) et la pertinence des clubs « satellites » ou « antennes » pour désengorger certains clubs ne pouvant plus accueillir de licenciés.

- La Présidente revient ensuite sur le Comité Directeur de La Ligue :

* Le trophée « Nos femmes ont du talent » a été initié : chaque Comité doit présenter une candidate méritante pour postuler à ce trophée.

* Passage des catégories U17/U20 M aux catégories U18/U21 M : Notre comité a transmis le résultat de la consultation de ses clubs : la majorité des clubs qui ont bien voulu répondre à notre sondage accepte ce changement. Toutes les structures (CD et Ligue) étant unanimes, ce changement est validé pour la saison prochaine.

* Il existe une inquiétude au niveau national concernant la baisse des effectifs de nos licenciés U12 – U13 – U14 – U15 : dans notre Comité, la perte de licenciés masculins est significative mais pas chez les féminines. Une certaine vigilance est à observer à ce sujet.

- Les Comités doivent faire remonter leurs avis sur le renouvellement des affiliations des Clubs avant le 22 avril prochain.
- Certains clubs se créent sans générer des licences (mais demandent néanmoins des subventions et Pass Sport) : une sévérité sera observée à leur endroit.

Intervention de Jean-Pierre Bruyère, Président de la Ligue Sud

Il fait part au Comité Directeur de son plaisir à nous retrouver après les moments difficiles qu'il a surmonté.

Il informe le Comité de la disparition de M. Henri Giuitta, ancien Président du club de Fos et grand serviteur de notre sport.

Il indique que la Ligue Sud a passé le cap des 33.000 licenciés (alors qu'à la date de la fusion des ligues, il y avait seulement 22.000 licenciés) : le 33.000ème licencié est un jeune du club de Bandol qui sera récompensé le 19 mars. Ce succès démontre la dynamique du Basket, grâce au travail de nos clubs et malgré les difficultés rencontrées (manque de salles et gymnases, éducateurs pas assez nombreux).

Il dévoile le lieu de la prochaine assemblée générale de la Ligue Sud qui se déroulera à Nice le 28 juin prochain, au Centre Universitaire sur la Promenade des Anglais, dans un cadre exceptionnel.

Il indique que le 4^{ème} acompte des licences est à régler.

Il se félicite de la présence de 2 équipes de notre ligue à Bercy pour les finales : Trophée féminin : Monaco BA, U 18 Masculin : Antibes, avec un regret l'élimination de l'équipe de Salon après quelques incidents déplorables.

Il met ensuite l'accent sur le fait que la FFBB est un centre de formation et que la Ligue est un UFA (Unité de Formation par Apprentissage) avec la certification de la norme Qualiopi.

Cet UFA propose la formation BPJEPS Basket (Bac + 2) et de « Chargé de Développement d'une Structure Sportive Associative » : 17 stagiaires sur le BPJEPS inscrits en septembre (15 à ce jour). L'année prochaine, la formation, BPJEPS Basket sera renouvelée dans les locaux de la Ligue, et deux nouveaux sites sont en projet : un dans le Vaucluse et un sur Toulon.

Les Printanières ont dû être annulées cette année par manque de participants (seulement 6 inscrits)

Il revient sur la modification des catégories d'âge ; A ce jour, sur les 12 ligues métropolitaines, 11 ont basculé et adopté les nouvelles catégories. Il rappelle que l'unanimité des Comités et de la ligue est obligatoire à ce sujet.

Un bureau Fédéral est programmé le 24 mai prochain à Marseille, au Parc Chanot, dans le cadre du 3X Festival.

L'Open de France (événement majeur du 3x3) est programmé du 24 au 27 juillet à Saint Laurent du Var dans le cadre du Beach Sport Festival.

Le Président expose ensuite un projet de construction par la Ligue d'un gymnase avec lieu de stockage pour que cette dernière dispose d'installations propres.

Prise de parole d'Éric Martin, secrétaire général

Le secrétaire général indique que l'assemblée générale du 21 juin 2025 se déroulera à Saint Chamas (13250) Allée des Cigognes, Salle La Poudrerie.

Il informe ensuite le Comité que le notaire de Rognac a été officiellement mandaté pour établir la rédaction du règlement de copropriété et du partage des locaux avec la ligue, et qu'il a soulevé auprès de ce notaire un aspect juridique permettant de minorer le coût des droits d'enregistrement.

Tour des Commissions

Intervention de Monsieur François Hutin, Trésorier

Le Trésorier fait le point sur le dossier des subventions ANS, et que nous sommes en attente de la lettre de cadrage. Le délai de dépôt du dossier est très court (date limite fixée le 14 avril).

Il signale que 5 clubs ne sont pas à jour pour le paiement des sommes à régler pour non-respect du Pacte Officiel # Tous Engagés 2022-2023 (La Ciotat, Auriol/Roquevaire, BC Valentinois, Marseille 5 BB, Pelissanne).

A ce propos, une somme de 4.650 € sera reversée au Comité par la Fédération.

Concernant le Drill Camp du mois de juillet, il précise que ce dernier est complet (87 inscrits) mais qu'il existe toujours un problème concernant le poste de cuisinier et d'agent de service, qui ne sont pas mis à disposition par le lycée d'Embrun. Une recherche est lancée à ce sujet.

Enfin, par suite du changement de siège du Comité, il convient d'adhérer à la Médecine du Travail du nouveau secteur géographique et de ce fait un audit (fiche d'entreprise) sera effectuée par celle-ci.

Intervention de Robert Lupi, Pôle Développement

- Les terrains de Marseille continuent à se développer.
- Le MASSILIA 3x3 TOUR fonctionne bien.
- Il indique qu'il faudra faire un état des lieux de toutes les animations 3x3 qui se déroulent dans les BDR car il y a un manque de lisibilité à ce sujet.
- Il informe que l'Open Plus de Vitrolles (2.000) et celui de Salon (5.000) seront qualificatifs à l'Open de France programmé à Saint Laurent du Var du 24 au 27 juillet 2025.
- Pour la NBA Junior Ligue : 30 équipes engagées pour 13 collèges : Après la cérémonie de la DRAFT, il y aura 3 tournois et une finale fixée le 11 juin 2025
- Il fait le point sur les activités de Guillaume Biziou, Conseiller Territorial Développement : Sport et Santé, interventions en milieu pénitentiaire, et participation à l'opération TREMPLEIN SPORT (sensibilisation, animation et incitation à la pratique destinée au jeune public (de 6 à 14 ans))

Intervention de Nadine Jaubert, commission Evènementiel et Logistique :

- Elle informe qu'elle a représenté le Comité à l'assemblée Générale de l'US Trevaresse, qui a vu l'élection de deux co- présidents à la suite de la démission du précédent.
- Les récompenses pour le Basket 3x3 sont prêtes et celles pour les Finales Jeunes sont en cours de commande.
- La dotation pour la 13.107èmes licenciée reste à organiser.
- En sa qualité de référente fédérale Mini Basket de la zone SUD, elle effectuera une visite dans le club d'Allauch dans le cadre de l'attribution du Label Mini Basket (3 étoiles).

Intervention de Pierre Hermann, Commission Sportive Adultes :

Il indique que la deuxième phase des Championnats a débuté.

- Catégorie U 20 : il s'agit d'un championnat interdépartemental avec le Vaucluse (3 poules de 6 équipes)
- Le groupe de travail pour la refonte des Championnats Jeunes est un succès, il a donné lieu à 5 réunions en visio (bon noyau de participants à ce groupe).
La synthèse des travaux est la suivante :
 - * catégorie U 11 : déconnexion des Championnats Jeunes avec un règlement sportif propre à cette catégorie et gérée par la Commission Mini-Basket.
 - * catégorie U 20 : application de la réglementation des Championnats Jeunes mais reste rattachée au Pôle Séniors.

* catégories U15 à U 18 : proposition d'affiner le nivellement des équipes (3 phases en Championnat) avec une particularité innovante pour la catégorie U13 : intégrer des journées de Basket 3x3 dans le championnat. Un groupe de travail va se pencher sur la réglementation du Basket 3x3 à adapter.

L'idée générale est d'avoir un axe fort pour l'acculturation de cette catégorie au Basket 3x3.

Intervention de Denise Seguin, Commission Sportive Jeunes :

A ce jour une contestation de club pour l'absence d'une finale quand la poule unique de 8 conduit à un classement direct après 14 rencontres en aller/retour.

Deadline au 9 mars pour les entraîneurs D1/D2 qui ne sont pas en règle avec la charte de l'entraîneur Certains s'aperçoivent avec retard de leur situation non conforme. Il est précisé qu'il ne suffit pas d'être inscrit à la formation pour être en règle, il faut la suivre jusqu'au bout...

Intervention de Houssein ABOUDOU, Commission Qualification

Au 4 mars : 13.017 licenciés.

Le 29 février marque la date de la fin des mutations (à ce jour 1110 mutations) : il indique que pour les joueurs souhaitant changer de clubs en cours de saison (De D1 en D3) il convient de se rapprocher des Commissions Sportives.

Rappel de la gratuité des licences jeunes à partir du 1^{er} avril.

Intervention de Bernard Thomas, Commission des équipements

* Homologation de 4 Gymnases en H1 :

GYMNASE DE LA SEGNEURIE : SUD0013082 US TREVARESSE

SALLE MULTISPORT de MEYRARGUES : SUD0013081 MEYRARGUES BASKET BALL

GYMNASE EVLYNE CASTEL : SUD0013016 BC MILLOIS

COSEC PUY ST REPARADE : SUD0013077 BASKET OLYMPIQUE PUECHEN

* Homologation d'1 Gymnase en H2

COSEC DOJO FERNAND LEGER : SUD0013065 BERRE BASKET CLUB

* 4 dossiers en attente de validation FFBB:

COSEC ROBERT MOREL : SUD0013054 BC ARLES

GYMNASE GRAND JAS : SUD0013066 CHATEAUNEUF BASKET BALL

COSEC SYLVESTRE GRUZZA : SUD0013044 AS ROGNAC

GYMNASE IGNACE HEINRICH : SUD0013007 BC CANAILLE

- Il indique avoir plusieurs rendez-vous dans les semaines à venir :

COSEC PESQUIER : SUD0013055 LL GARDANNE

GYMNASE LES TERRES BLANCHES : SUD0013056 UNION SIMIANE BOUC BEL AIR

COSEC de LAMBESC : SUD0013082 US TREVARESSE

COMPLEXE SPORTIF DE LA ROQUE D'ANTHERON : SUD0013082 US TREVARESSE

COMPLEXE SPORTIF DES GARRIGUES : SUD0013082 US TREVARESSE

GYMNASSE DE MEYREUIL : SUD0013055 LL GARDANNE

CAMPUS D'AIX EN PROVENCE à la demande de la Ligue SUD du Sport Universitaire

* Le 1er terrain 3x3 en extérieur a été homologué : Terrain Alfred TESTONI : SUD0013044 AS ROGNAC

* Programmation prochaine de l'homologation des nouveaux terrains :

ROSE BEGUDE - MARSEILLE 13013

VERNAZZA à l'ESTAQUE - MARSEILLE 13016

* Contact avec le club de FOS pour faire homologuer leur terrain : attente de leur retour.

Intervention de Saïd Chanfi, Commission des Officiels :

- École d'arbitrage 20 écoles regroupant 27 clubs, soit à peine 38% des clubs du comité :
Cette saison l'évaluation pratique de l'EAD s'effectuera sur le Tournoi de Venelles (07 juin)
68 stagiaires en cours de formation (Arbitre club/Arbitre départemental) : 38 éligibles à l'EAD :
Evaluation : écrit et oral - FNMB le 14 juin

- Formation arbitres adultes : 12 inscrits et 8 admis et opérationnels

- Observations : 37 observations ont été effectuées et 47 arbitres vus sur 159. Il convient d'observer le plus d'arbitres possibles (en premier lieu, les tous nouveaux et ensuite les potentiels).

- Formation Potentiels Région : 21 candidats, à la 1^{ère} session : 17 présents. Rappel qu'il faut être présent à la session.

Intervention de Jean Christophe Barbusse, Commission Répartition :

Effectif :

1 répartiteur - 126 arbitres départementaux - 30 arbitres de Ligue, Fédéral ou National (19%)

Zoom sur les 711 désignations des arbitres départementaux :

Les 38 arbitres validés pour arbitrer jusqu'en séniors et U 20 représentent : 65,3 % des désignations (464)

Les 56 arbitres validés pour arbitrer jusqu'à la catégorie U18 représentent : 26,3 % des désignations (187)

Les 40 arbitres validés pour arbitrer jusqu'à la catégorie U13 représentent 8,4 % des désignations (60)

* Le prochain week-end aura lieu l'intégration des arbitres venant des EAD 2023/2024 (référéncés U13-U15)

Intervention de Marion Patenotte, Commission 3x3

Le 4^{ème} STOP des « séries » est terminé.

Les phases finales sont en préparation : 77 équipes engagées

U13 mixte : 7 équipes

U15 M : 13 équipes – U15 F : 5 équipes

U 18 M : 16 équipes – U 18 F : 4 équipes

8 équipes inscrites pour les SF (environ 50 joueuses)

24 équipes inscrites pour les SM (environ 140 joueurs)

* Visibilité sur les réseaux (grosse demande des joueurs) : sur les 30 derniers jours = 38.522 vues et 1320 Followers

* Il existe toujours le problème du Club de Trets qui ne présente que 2 licenciés de ce club et n'a pas respecté les règles des CTC (manquement à la réglementation des licences) : le Comité directeur décide à l'unanimité que ce club ne pourra pas participer à la phase finale du 3x3, afin de garantir l'équité règlementaire.

Un courrier sera adressé au club de Trets pour l'informer de la décision du Comité directeur.

* L'Open + Accès Date du 10 & 11 mai 2025 se déroulera sur les terrains de Vernazza (13016)

* Le Master de ligue est programmé le 8 mai 2025 à Lambesc (1 équipe qualifiée par Comité)

Intervention de Thierry SYLVESTRE, Commission mini Basket

Au 25 février 2025 : 3789 licences de U 5 à U 11, soit 30 % des licenciés des BDR.

Animation et plateaux U7 et U 9 :

- Secteur Etang de Berre : 1 en U 7 et 1 en U9

- Secteur Crau Alpilles : 0

- Secteur Pays d'Aix : 1 en U 7 et 1 en U9

- Secteur Marseille/Garlaban : 0

Les secteurs Marseille et Crau/Alpilles sont en retrait.

O.B.E. :

2651 licences contacts validées et 246 en attente de réponses clubs (3 relances successives)

113 classes validées et 13 en attente.

Challenge benjamins-Benjamines 2024/2025 :

Demi-finale le 12 janvier 2025 et finale le 26 janvier 2025 : excellente organisation, et satisfaction générale.

Evènements 2^{ème} trimestre :

- Challenge U9F « Entre filles » à Sausset les Pins le 2 février 2025 : 68 filles de 16 clubs

- Forum départemental Mini-Basket à Pertuis le 26 janvier 2025 : 23 participants

FNMB :

Au Complexe Saint Suspi à Miramas les 14 et 15 juin 2025 : le dossier est déposé et validé

Les réunions préparatoires se sont déroulées le 25 février en Mairie et le 12 mars au Comité.

La prochaine étape sera la préparation de la logistique.

Evènements à venir :

- Opération 100 premières licenciées MINI BASKET : 104 filles identifiées à inviter sur des rencontres Hiver/printemps 2025

- CHALLENGE U11 F DIMANCHE 23/03/25 à MIRAMAS

- CHALLENGE U11 M à MARIGNANE

* Un rendez-vous sera pris avec le club de Grans pour l'obtention du Label Mini-Basket

* rappel de la refonte des rencontres U 11 pour la saison prochaine.

Présentation du rapport de la Commission Technique par la Directrice Territoriale

* L'activité des secteurs pour les potentiels U11_ avant le tournoi du futur :

Tous les secteurs ont fait au moins 3 regroupements : Crau-Alpilles en a fait 4 et Aix en a fait 7 !

À noter que pour le 2^{ème} et le 3^{ème} regroupement, la parité est pratiquement respectée soit 47% filles et 53% garçons.

Pour la saison prochaine, il serait judicieux que tous les secteurs puissent organiser au moins 4 regroupements => cerner les difficultés rencontrées...

* La date du Tournoi du Futur U11 est fixée au 6 Avril à St Chamas

* La date du Tournoi des Comités U12 est fixée au 21 Avril à St Chamas

* Le Drill Camp presque rempli (94%)

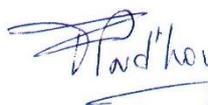
* La Charte des entraîneurs pas lu ou mal lu pour beaucoup de club (surpris des obligations exigées aux entraîneurs jeunes D1/D2)

* 4 joueurs et 3 joueuses U13 de notre comité ont atteint la dernière étape avant le Tournoi Inter Zone U13 édition 2025. Ils figurent parmi les 16 meilleurs potentiels de la Zone SUD-EST (Ligue SUD et Ligue OCCITANIE réunis)

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour et plus aucune autre question soulevée, la séance est levée à 22 heures.

La Présidente

Fred Prud'homme




Le Secrétaire Général

Éric MARTIN

